

Ecole élémentaire
Le Chat Botté
154 rue de l'Europe
01360 BELIGNEUX

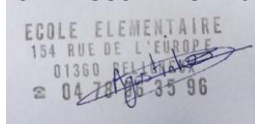
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 04/ 11 /2025



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Fargier			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. Agostinho	x		
Maire : M.Ferrand	x		
Conseillers municipaux : Mme Gachon	x		
D.D.E.N. M. Boudet	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Mouchonay	x		
Mme Agostinho	x		
Mme Ficagna	x		
Mme Zucca	x		
Mme Gouges	x		
Mme Péchoux	x		
Mme Lapierre	x		
Mme Vernusse	x		
Mme Morel		x	
Mme Caix	x		
Mme Gordat	x		
Mme Collonge	x		
Mme Hassen	x		
Mme Sandoz	x		
Mme Pevitcharov		x	
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Arquillière	x		
Mme Bossou		x	
M. Prades	x		
Mme Torres		x	
Mme Duclair	x		
Mme Balloch		x	
Mme Leone	x		
Mme Rouffy		x	
Mme Ribeiro Gomes	x		
Mme Giordano	x		
Mme Willemin		x	
Mme Bras	x		
VOIX CONSULTATIVE			
Représentant périscolaire : Mme Meunier	x		
Représentant du Sou des écoles :	x		
Personnel communal : Mme Garnier (CCAS)	x		
Invité : Mme MAURICE du PAS	x		

Procès-verbal établi le 10/ 11 / 2025

Le président, directeur de l'école
Nom : AGOSTINHO Mickael



La secrétaire, enseignante
Nom : Mme Mouchonay



Date : 04/11/2025

Heure de début : 18 heures

Le conseil est mené par M. Agostinho Mickael (directeur). Mme Mouchonay assure le secrétariat.

Ordre du jour :

- Bilan de rentrée (effectifs, classes, personnels...)
- Elections des représentants de parents
- Vote du règlement intérieur
- Cantine, péri scolaire et étude
- Conseil municipal d'enfants
- PPMS : Exercice incendie et intrusion
- Evaluations nationales
- Journée du sport
- Festival du livre
- Savoir Nager
- Sou des écoles, sorties
- Travaux
- Questions des parents élus
- Ateliers informatifs et participatifs autour de 3 thèmes

Le CCAS – quelles aides pour les familles de l'école ?

Présentation du PAS (Pole d'Appui à la Scolarité)

Evaluation d'école – Réflexion sur le questionnaire aux familles

• ⇒ points d'information :

→ **- Bilan de rentrée**

Nous accueillons de nouvelles enseignantes pour cette année scolaire : Mme GORDAT (CM1 B), Mme COLLONGE (CE1 – CE2) et mme MOREL (CM2 B) remplacée actuellement par mme HASSEN.

Concernant les compléments de temps partiels : Mme LAPIERRE complète cette année Mme Vernusse les jeudis et vendredis dans la classe de CM, mme Gouges les lundis dans la classe de CE2, ainsi que Mme Mouchonay les mardis dans la classe de CP.

Sept AESHs (accompagnant d'élève en situation de handicap) sont à certains moments présentes sur l'école : Mme BIGANZOLI Noémie, Mme BOTA Alix, Mme COSTERG Isabelle, Mme GABERT Cécile (ULIS), Mme MONTASSAR Rachida, Mme DAHAN Manon et Mme ANGELINI Clémence.

Autre adulte présente sur l'école : l'intervenante musique Mme Anne-Pierre Orset.

Deux membre du RASED interviennent régulièrement à l'école : M. IMMEDIATO Raphaël, enseignant spécialisé, et Mme LE BEC Charlotte, psychologue scolaire.

Timothy, intervenant en anglais, arrive du Kenya.

250 élèves ont fait leur rentrée, un effectif stable par rapport à l'an passé. Cinq départs depuis la rentrée et 6 nouvelles inscriptions sont à noter, soit un effectif de **251** élèves actuellement.

→ CP 22 élèves	Mme Mouchonay et Mme Lapierre
→ CP 24 élèves	Mme Agostinho
→ CP/CE1 de 20 élèves	Mme Caix
→ CE1 de 23 élèves	Mme Ficagna
→ CE1/CE2 de 20 élèves	Mme Collonge
→ CE2 de 23 élèves	Mme Zucca
→ CE2 de 22 élèves	Mme Gouges et Mme Lapierre
→ CM1 de 25 élèves	Mme Vernusse et Mme Lapierre
→ CM1 de 24 élèves	Mme Gordat
→ CM2 de 24 élèves	Mme Morel
→ CM2 de 24 élèves	Mme Pechoux

Cette année, le dispositif ULIS accueille 8 enfants qui sont inscrits dans les classes de l'école.

→ **Résultats des élections de parents.**

Elles se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2025. On a compté 248 votants sur 405 inscrits, soit un taux de participation de 61,23 %.

12 parents d'élève titulaires ont été élus au conseil d'école : Mmes Arquillère, Bossou, Rouffy, Giordano, Duclair, Balloch, Bras, Leone, Ribeiro Gomes, Torres et Willemin Thibert, M. Prades.

2 parents d'élève suppléants : Mme Crepet et Mme Gauthier.

→ **Vote du règlement intérieur pour l'année scolaire 2025/2026**

Quelques modifications sont apportées au règlement intérieur en s'appuyant sur le règlement type départemental :

ARTICLE 1 : ajout de la phrase « les parents *doivent se rendre en mairie* et se munir » puisque l'inscription administrative s'effectue dorénavant en mairie depuis la rentrée scolaire.

ARTICLE 2 : Ajout du paragraphe suivant concernant les retards :

« En cas de difficulté ponctuelle (panne de réveil, retard, absence courte), il est demandé d'amener son enfant à l'école dès que possible, même en cours de demi-journée. Cette possibilité doit rester exceptionnelle. »

ARTICLE 4 : Remplacement du début de l'article concernant l'assiduité scolaire par le paragraphe suivant :

« Les parents sont garants du respect de l'obligation d'assiduité par leurs enfants ; ils doivent respecter et faire respecter les horaires de l'école.

Toute absence doit être signalée sans délai par les moyens suivants : par téléphone, par mail ou par l'application TOUTE MON ANNEE. »

En cas d'absence non signalée, l'école prend contact avec la famille afin qu'elle en fasse connaître le motif.

En cas d'absentéisme persistant, un suivi et une concertation régulière entre l'école et la famille est établi.

Un signalement aux services académiques peut également être réalisé, à compter de quatre demi-journées d'absence sans motif légitime ni excuses valables. »

ARTICLE 6 : Ajout d'un paragraphe à propos des dispositions prises dans le cadre de la protection de l'enfance.

« Dispositions prises dans le cadre de la protection de l'enfance : l'École est un lieu privilégié d'observation, de repérage, d'évaluation des difficultés scolaires, personnelles, sociales, familiales et de santé des élèves. L'ensemble des personnels de l'Éducation nationale, et notamment les enseignants, est à même de repérer des élèves en danger ou en risque de danger. Les parents sont associés à la réflexion autour des besoins et de l'intérêt de leur enfant. Conformément à l'article L. 226-2-1 du Code de l'action sociale et des familles, une information préoccupante peut être transmise à la cellule départementale, ou un signalement au procureur. »

- Après lecture du règlement intérieur, celui-ci a été **voté à l'unanimité**. Il sera mis en ligne sur le site internet de la commune. Il sera également affiché sur le panneau d'information de l'école élémentaire et transmis par mail aux familles. Le règlement intérieur est annexé à ce compte-rendu.

Sera également diffusée aux familles par mail **la charte de la laïcité** que chacun se doit de respecter à l'école.

→ **Cantine et accueil péri-scolaire**

Effectifs moyens :

- Matin : 40 enfants
- Midi : 185 enfants
- Soir : 45 enfants jusqu'à 18h puis 15 enfants de 18h à 18h30
- Etude : de 24 à 18 enfants

Attention à l'inscription des enfants sur le portail famille, notamment en fin de mois ou au retour des vacances scolaires.

Activités périscolaires :

Retour des activités sur inscription le soir : jusqu'aux vacances de Noël, de la pétanque, du rugby, du volley, un journal télévisé et de la photographie sont proposés. Il reste quelques places. L'inscription s'effectue par mail à direction.enfance@ville-beligneux.fr.

Toutemonannée : utilisation du même outil de communication que l'école. Une publication par semaine est réalisée afin de communiquer sur les activités mises en place durant les temps périscolaires. Le code sera de nouveau renvoyé aux parents par mail.

→ **Conseil municipal d'enfants**

Cette année, 11 enfants de CM1 élus l'année dernière ont souhaité reconduire, ce qui a ouvert 11 places aux nouveaux candidats. 20 candidatures ont été déposées.

Les élèves candidats ont effectué leur campagne électorale du 18 septembre au 7 octobre.

Le vote s'est déroulé en mairie en condition réelle le lundi 13 octobre.

Chaque conseiller municipal enfant recevra son trousseau d' élu en séance publique d'ouverture de mandat le jeudi 13 novembre.

Première commission : mardi 18 novembre après la classe.

→ **PEDT (Projet Educatif de Territoire)**

Organisation de groupes de travail une fois par période scolaire. Remerciements aux parents pour leur participation à chaque réunion et au travail collaboratif mis en place.

→ **Exercice évacuation incendie**

Il s'est tenu le jeudi 25 septembre 2025. Le signal a été entendu par tous. Le dispositif a dû également être déclenché en salle de musique pour être entendu des personnes présentes dans cette salle.

L'école a été évacuée en 2 minutes et 34 secondes. Chaque classe a rejoint l'endroit défini préalablement.

→ **Exercice dans le cadre du PPMS.**

L'exercice « alerte-intrusion » s'est tenu le mardi 30 septembre 2025 simultanément avec l'école maternelle mais la synchronisation n'a de nouveau pas fonctionné. L'entraînement a été concluant, tout le monde ayant agi comme prévu.

L'objectif majeur de ces exercices est de sensibiliser les élèves aux deux types de sonnerie, de façon à ce qu'ils distinguent la nécessité d'évacuer ou de se confiner et de développer des gestes de mise en sûreté.

→ **Evaluations nationales du CP au CM2**

Toutes les classes d'âge ont passé des évaluations nationales mi-septembre. L'intérêt est de pointer les difficultés des élèves pour pouvoir y remédier tout au long du trimestre. L'équipe enseignante analyse donc soigneusement les résultats de ces évaluations afin de déterminer les axes de remédiation. Nous prenons appui sur ces évaluations pour définir les points forts et les axes à améliorer au niveau du projet d'école.

D'autres évaluations nationales auront lieu en janvier pour les élèves de CP.

Les familles ont reçu individuellement les résultats de leurs enfants.

→ **Journée du sport**

Le jeudi 18 septembre après-midi, les enseignants ont organisé et proposé un après-midi avec différents ateliers sportifs. Les enfants étaient répartis par équipes de 14/16 joueurs et démarraient un nouvel atelier toutes les 15 minutes. Grand merci aux nombreux parents qui sont venus aider à l'encadrement des enfants.

L'activité physique est un objectif prioritaire dans le plan national de l'éducation : l'objectif est que les enfants bougent et se dépensent tout au long de leur journée. Trop de sédentarité a été constatée chez les enfants ces dernières années. Pendant les récréations, les enfants sont incités à bouger (foot, jeux de ballons, cordes à sauter...).

→ **Savoir Nager**

Un cycle piscine est prévu pour tous les élèves de CP et de CE1.

La classe de CE1 et celle de CP-CE1 (+ CE1 de Mme Collonge) ont débuté ce cycle natation depuis le 12 septembre et le termineront le 5 décembre.

Les deux classes de CP enchaîneront les vendredis après-midi du 12 décembre au 13 mars 2026.

Nous rappelons que l'enseignement du « Savoir Nager » est une priorité du ministère de l'Education Nationale qui a pour objectif la mise en sécurité des enfants dans le milieu aquatique. Ceci afin de diminuer le nombre d'accidents encore trop important en France.

Nous remercions les parents qui passent l'agrément et accompagnent les enfants. Nous remercions la municipalité qui finance les séances et les trajets.

→ **Le festival du livre**

Du 24 au 28 novembre 2025 se tiendra dans l'école « Le festival du livre ».

Les enfants iront avec leur enseignant consulter les différents livres (occasion de petites activités autour de l'objet livre) afin de repérer des ouvrages qui les intéresseraient. Ensuite ces livres seront proposés à la vente aux familles le jeudi et le vendredi après la classe entre 16h10 et 17h30. Les commandes pourront également se faire sur internet. 20% des ventes seront reversés à l'école sous forme de livres pour la BCD

→ **Sou des écoles, sorties scolaires**

Le Sou des écoles a alloué la somme de 4 960 € à l'école élémentaire, soit 20 € par enfant. L'équipe enseignante remercie vivement les membres du Sou pour leur investissement au service des enfants de l'école.

Chaque classe bénéficiera d'au moins une sortie à la journée au cours de l'année scolaire (avec un complément possible de financement demandé aux familles).

Certains projets sont en train de se monter mais ne sont pas encore finalisés :

- Classe montagne pour la classe de CM2 de mme Pechoux.
- Classe transplantée à Indian Vallée pour les 2 classes de CP (11 – 12 juin)
- Classe montagne et cirque pour les classes de CE1 et de CE1-CE2 de mesdames Ficagna et Collonge, ainsi que les 2 classes de CM1 de mesdames Gordat et Lapierre (du 22 au 24 avril)
- Classe découverte à visée artistique pour les 2 classes de CE2 de mesdames Zucca et Gouges (du 05 au 07 mai)

Une subvention exceptionnelle de la mairie sera allouée pour les voyages scolaires. Nous remercions chaleureusement le conseil municipal pour leur soutien auprès des enseignants dans la réalisation de leurs projets.

→ **Travaux et achats effectués par la mairie**

- Entretien et travaux courants.
- Remplacement du vidéoprojecteur de la classe 7.
- Marquage des places réservées pour les enseignants.

Demande de travaux et d'investissements :

- Classe mobile informatique : l'opération sera budgétisée pour 2026
- Travaux des espaces verts de la cour de récréation : le matériel est acheté, l'installation sera réalisée quand la météo le permettra.
- Construction du nouveau bâtiment de la BCD : étude du projet en cours. L'objectif est que le bâtiment soit prêt pour la rentrée de septembre prochain.
- Vidéoprojecteurs (des signes de fatigue dans plusieurs classes) :

→ **Questions des parents d'élèves**

Pas de question de parents pour l'école.

→ **Ateliers :**

3 ateliers tournants proposés aux participants :

Le CCAS – quelles aides pour les familles de l'école ?

Présentation du PAS (Pole d'Appui à la Scolarité)

Evaluation d'école – Réflexion sur le questionnaire aux familles

Sujets divers abordés en fin de conseil d'école :

- Coordination des fins des APC et des créneaux du périscolaire : impossible de faire terminer les APC à 17h15
 - ⇒ sujet 1 soumis à avis (vote) : règlement intérieur 2025 - 2026
 - nombre d'avis positifs : unanimité
 - nombre d'avis négatifs : 0
- ⇒ heure de fin : 19h50